

Nous avons besoin de tous Rien ne se fera sans vous

L'efficacité de l'action collective, des délégués syndicaux, des négociations collectives est liée au nombre de syndiqués et à leur implication pérenne dans la vie syndicale.

Pourquoi l'UGICT-CGT ?

Parce qu'elle conjugue l'expérience et la combativité de la CGT avec un espace de réflexion et d'action spécifique aux cadres, aux professions techniques et professions intermédiaires.

Parce qu'engagée dans « Eurocadres » au plan européen et également au plan international, elle permet de confronter les situations des cadres et professions intermédiaires et d'agir à tous les niveaux pour y défendre leurs intérêts.

L'UGICT a été « inventée » par la CGT pour que les cadres et les techniciens puissent défendre leurs propres revendications en convergence avec les autres salariés.

Elle a besoin de vous pour avoir réellement les moyens d'une action efficace et pérenne.

L'UGICT-CGT s'engage

À s'organiser pour être plus à l'écoute des préoccupations professionnelles des professions intermédiaires et à rassembler les énergies pour intervenir efficacement :

- ➔ sur les contenus professionnels ;
- ➔ les évolutions des métiers ;
- ➔ la reconnaissance sociale et professionnelle ;
- ➔ les salaires et le déroulement de carrière ;
- ➔ le droit à la formation et la reconnaissance des diplômes.

Permettre des échanges entre les différentes professions et des actions communes.

Montreuil janvier 2007

Bulletin à renvoyer à **UGICT-CGT**
263 rue de Paris - Case 408 - 93516 Montreuil Cedex - Tél. : 01 48 18 81 25 - Fax : 01 48 51 64 57
E-mail : ugict@cgt.fr - Internet : www.ugict.cgt.fr

BULLETIN DE CONTACT OU DE SYNDICALISATION

Je souhaite me syndiquer Je souhaite prendre contact

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Entreprise : Département :

E-mail : Téléphone : Travail Personnel



Professions intermédiaires Professions techniciennes

Besoin de reconnaissance Besoin de syndicalisme

Des professions fragilisées

- ✓ Absence ou insuffisance de valorisation de la technicité ou du professionnalisme.
- ✓ Un développement contradictoire de l'autonomie et des contraintes.
- ✓ Des évolutions contradictoires : les uns sont tirés vers du travail d'exécution, les autres vers du travail d'encadrement et pour bon nombre les deux postures cohabitent.
- ✓ Le contenu du travail, le sens du travail, les choix éthiques sont de plus en plus contestés. La maîtrise sur le contenu professionnel et son évolution échappe aux intéressés.
- ✓ Le développement de la sous-traitance impose à certains un passage du « savoir-faire » au « savoir faire faire ».
- ✓ Les transferts de compétences se multiplient souvent sans formation suffisante et surtout sans réelle reconnaissance.
- ✓ D'un point de vue salarial, nous sommes coincés. Les salaires d'embauche sont bas et rien n'est plus incertain que le déroulement de carrière, lequel dépend moins de son investissement dans le travail que des aléas économiques et sociaux.
- ✓ L'accès au statut cadre ne concerne qu'une minorité. Pour ne pas voir ses revenus reculer, il faut bénéficier d'une promotion et celle-ci est de plus en plus aléatoire.

Des tendances confirmées par notre enquête

L'INSEE recense 5 736 000 salariés sous l'appellation « professions intermédiaires ». Elles sont réparties en six sous-groupes, 30% sont des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, 19% sont des professions intermédiaires de la santé et du social, 18% sont des techniciens, 14% sont des professeurs des écoles et assimilés (éducateurs sportifs...), 10% sont des agents de maîtrise et 8% des professions intermédiaires administratives de la fonction publique.

Ensemble, les professions intermédiaires représentent 23% de la population active. Malgré l'importance de cette catégorie socioprofessionnelle, très peu d'études existent pour cerner la réalité de ces salariés.

L'UGICT-CGT a décidé de s'en préoccuper et avec l'Institut « Enquête & Opinion » a réalisé une enquête qu'elle souhaite renouveler annuellement pour mieux percevoir les évolutions.

Patrick, technicien chez Total
« Dans mon entreprise, il y a 2000 techniciens et agents de maîtrise. Seulement 25 à 30 passages cadre par an sur la base du choix de la seule direction. »

Jean, technicien de l'équipement
« La dérive de l'organisation du travail du « faire » vers le « faire faire » a modifié le contenu du travail alors que nous maîtrisons les techniques que nous voulons mettre en œuvre. »

Liliane, infirmière
« On fait un métier passionnant, mais les conditions de travail ne cessent de se dégrader. Nous allons au plus pressé, c'est-à-dire les gestes techniques souvent protocolisés et négligeons ce qui fait vraiment notre professionnalisme : la capacité de prendre soin du patient. »

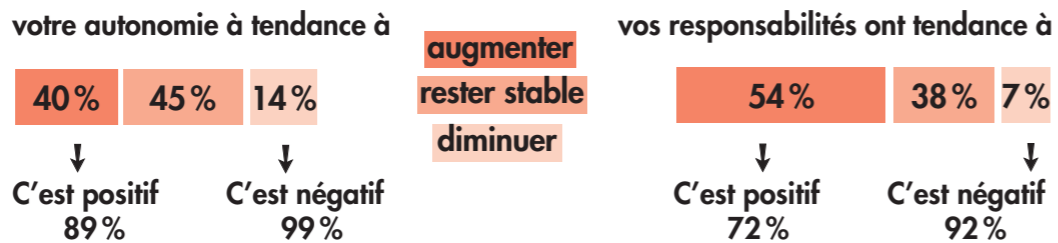
Marie-Claude, assistante sociale à la Sécu.
« Avant nous avions la responsabilité d'évaluer la situation des assurés et de choisir et organiser la prise en charge globale et pluridisciplinaire. Aujourd'hui, les assurés nous sont envoyés et nous devons les faire entrer dans des cases. Nous n'avons plus d'indépendance technique et on nous conteste le droit de faire de vraies prises en charge. »

Des métiers intéressants qui évoluent mais que l'on ne peut pas toujours exercer pleinement

	Avez-vous le sentiment que votre métier évolue ? oui	Cette évolution vous semble plutôt positive ? oui	Trouvez-vous votre métier intéressant ? oui	Avez-vous l'impression d'exercer pleinement votre métier ? oui
Enseignants	82 %	44 %	97 %	52 %
Santé-social	81 %	58 %	98 %	43 %
Administratifs fonction publique	80 %	73 %	86 %	54 %
Administratifs Commerciaux entreprises	70 %	69 %	88 %	56 %
Techniciens	88 %	75 %	94 %	59 %
Agents de maîtrise	75 %	72 %	85 %	49 %

Une autonomie et des responsabilités qui augmentent

Diriez-vous que dans votre travail :



Des conditions d'exercice difficiles

- 60 % considèrent avoir les moyens de travailler.
- 44 % que l'exercice du métier fait courir des risques juridiques.
- 36 % qu'il fait courir des risques pour la santé.
- 23 % qu'il fait courir des risques aux clients ou usagers.

Une reconnaissance insuffisante

Dans votre travail, avez-vous le sentiment d'être reconnu ?

	oui
Enseignants	47 %
Santé-Social	47 %
Administratifs fonction publique	41 %
Administratifs Commerciaux entreprises	63 %
Techniciens	54 %
Agents de maîtrise	45 %
Ensemble	53 %

Quel rapport au syndicalisme ?

L'enquête montre que les professions intermédiaires demandent aux syndicats d'être plus efficaces sur :

- l'égalité hommes/femmes ;
- la défense des métiers ;
- la reconnaissance des qualifications ;
- les salaires ;
- les contenus professionnels ;
- l'évolution des entreprises ;
- le développement économique.

Tout un programme, mais... 82 % des professions intermédiaires interrogées ne sont pas personnellement adhérentes à un syndicat :

- parce qu'elles n'en voient pas l'utilité ;
- parce qu'elles n'ont pas de contact avec un syndicat ;
- parce que les revendications sont trop généralistes.

Se syndiquer : une nécessité pour retrouver la maîtrise de notre devenir professionnel

- Pour la reconnaissance des diplômes à l'embauche et en cours de carrière.
- Pour la valorisation des qualifications professionnelles.
- Pour une réelle reconnaissance tant sociale que salariale de l'investissement professionnel.
- Pour un droit à un déroulement de carrière attractif et un accès au statut cadre pour ceux qui le souhaitent.
- Pour une amélioration des conditions de travail et des moyens pour travailler correctement.
- Pour une maîtrise des contenus professionnels et de leur évolution par les intéressés eux-mêmes.
- Pour un droit d'alerte avec réponse obligatoire dès lors que les conditions d'exercice du métier entraînent des risques pour le salarié : risque de faute professionnelle, juridique, pour la santé, pour les collègues ou l'environnement, pour les usagers ou clients.
- Pour les moyens d'assumer sa responsabilité sociale et d'intervenir sur les choix de gestion, les choix éthiques et le sens du travail.
- Pour un travail d'équipe plus solidaire avec du temps pour l'échange sur les pratiques professionnelles.
- Pour un réel équilibre entre temps de travail, temps personnel et temps social.
- Pour l'égalité entre les hommes et les femmes et contre toute discrimination.

Paul, technicien dans la métallurgie
« La nébuleuse des classifications permet de classer les nouveaux embauchés toujours plus bas. Les Bts ne sont pas tous recrutés au même niveau et beaucoup de diplômés ne sont pas reconnus. »

Isabelle, professeur des écoles
« Le métier est intéressant, les enfants attachants mais on manque souvent de moyens et de soutien dans notre exercice professionnel. »

Daniel, technicien Sncf
« Un changement profond est à l'œuvre. Les ingénieurs, artisans de la grande vitesse sont reconnus socialement, professionnellement par l'entreprise. Malheureusement cette reconnaissance, qui se prolongeait vers les techniciens dont les compétences professionnelles sont indispensables au succès, n'est plus au rendez-vous pour ces derniers. »

Naïma, secrétaire administrative dans la fonction publique
« La confusion s'instaure entre les postes de catégorie A (cadre) et de catégorie B (profession intermédiaire). Des catégories B occupent 40 % de leur temps sur des tâches d'exécution et d'autres au contraire font le même boulot que l'ingénieur ou que l'attaché. »